

**NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
SAFETY NORMANDY**

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES DU 7 DECEMBRE 2020

Demande en vue de l'inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité et présentée par **SAFETY NORMANDY** sis 29 rue du 16 août 1944, 14420 BONS TASSILY.

I - ORGANISME

SAS SAFETY NORMANDY

N° Siret (du siège) : **843 423 336 00018**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 14 03 253 14**

Code NAF : **8559A**

29 rue du 16 août 1944, 14420 BONS TASSILY.

Responsable de l'organisme : M. CATEAU Olivier

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

SAFETY NORMANDY sollicite son inscription sur la liste des organismes autorisés à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

Le formateur est M. CATEAU Olivier, est animateur en hygiène et sécurité du travail. Il a, de par son expérience professionnelle, exercé deux mandats de membre du CHSCT, et a animé de nombreuses formations sur les gestes et postures en milieu hospitalier, en habilitation électrique ou en conduite d'équipements de travail

SAFETY NORMANDY *propose* un programme de formation initiale de 5 jours, s'adressant aux membres de CSE que l'entreprise ait mis ou non en place une commission de santé et de sécurité, selon un déroulé pédagogique qui comprend des enseignements théoriques portant sur les grandes catégories de risques professionnels.

Les formations sont dispensées en inter-entreprise.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la compétence du formateur.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de SAFETY NORMANDY sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
Association Nationale des Comités Sociaux et Economiques

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES DU 7 DECEMBRE 2020

Demande en vue de l'inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité et présentée par **ANCSE** sis 7 D rue de la Garenne à ALIZAY (27460)

I - ORGANISME

Association Nationale des Comités Sociaux et Economiques (ANCSE)

N° Siret (du siège) : **845 060 458 00013**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 27 02 183 27**

Code NAF : **9499 Z**

Adresses : 7 D, rue de la Garenne, 27460 ALIZAY
12, rue Monge, 75005 PARIS

Président : **M. Zahir MECHKOUR**

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

L'ANCSE, sollicite son inscription sur la liste des organismes à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

Les trois formateurs ont tous une expérience professionnelle dans les domaines des relations juridiques et sociales en entreprise, de la négociation collective et de la santé et de la sécurité au travail.

M. Zahir MECHKOUR, fondateur de l'ANCSE est titulaire d'un Master en négociation et relations sociales. Il exerce depuis 1999, les fonctions d'interlocuteur économique et social au sein d'une entreprise de 577 salariés et est depuis 2002, juge prud'homal.

M. COUSSEMENT Yves, est titulaire d'un Master en négociation et relations sociales. Avant d'exercer le métier de consultant formateur indépendant, il a été titulaire de plusieurs mandats de représentation du personnel au sein de l'entreprise MMV située à Saint Laurent du Gard.

Quant à Monsieur David VERDIER, il est avocat.

Cet organisme propose un programme de formation initiale de 3 à 5 jours selon un déroulé pédagogique qui comprend des enseignements théoriques portant sur les grandes catégories de risques professionnels.

Les formations sont dispensées en infra comme inter-entreprise.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la compétence des formateurs.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de l'ANCSE sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
de CANTOIS FORMATION

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES DU 7 DECEMBRE 2020

Demande en vue de l'inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité et présentée par **CANTOIS FORMATION** sis 96 rue basse, résidence Amiral de Tourville à CAEN (14000)

I - ORGANISME

CANTOIS FORMATION

N° Siret (du siège) : **509 820 114 00056**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 14 03 137 14**

Code NAF : **6910Z**

Adresse : **96 rue Basse, Résidence Amiral de Tourville 14000 CAEN**

Dirigeante : **Mme Laetitia CANTOIS**

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

CANTOIS FORMATION, sollicite son inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

Madame Laetitia CANTOIS exerce, outre les formations qu'elle dispense, la profession d'avocate spécialisée en droit du travail depuis juillet 2017. Elle justifie d'une expérience de trois années au sein du groupe WOLTERS KLUWER (Editions Lamy) et d'une expérience de dix années en qualité d'intervenante en Licence Master II, ENSICAEN et IAE.

L'organisme CANTOIS FORMATION propose un programme de formation initiale de 5 jours selon un déroulé pédagogique qui comprend des enseignements théoriques portant sur les attributions et moyens du CSE, dans les entreprises dotées d'une commission santé et sécurité ou non, comme les grandes catégories de risques professionnels.

Les formations sont dispensées en inter-entreprise.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la compétence de la formatrice.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription de CANTOIS FORMATION sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
de l'Institut de Formation REGARD SOCIAL

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES DU 7 DECEMBRE 2020

Demande en vue de l'inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité et présentée par **l'Institut de Formation REGARD SOCIAL** sis 98 avenue du littoral à Bénerville sur Mer (14910)

I - ORGANISME

INSTITUT DE FORMATION REGARD SOCIAL

N° Siret (du siège) : **82765668700023**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 14 003 427 14**

Code NAF : **9499Z**

Adresse : **98 rue du littoral 14910 Bénerville sur Mer**

Président : **M. LORTON Jérôme**

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

L'INSTITUT DE FORMATION REGARD SOCIAL sollicite son inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

Les formateurs (Mme Dounia BENREBAI, M. Jean-Louis BORIE, Mme Inès MEFTAH, Mme Julie-Eléna NIELS et Mme Elise TRIOLAIRE) exercent tous les métiers d'avocat devant les juridictions prud'homales comme correctionnelles. Chacun des formateurs est spécialisé en droit social (droit du travail et droit de la sécurité sociale) et ont tous apporté leur conseil à des CSE ou des CHSCT dans des litiges quant aux mesures prises suite à des alertes des instances.

L'organisme INSTITUT DE FORMATION REGARD SOCIAL propose un programme de formation initiale de 5 jours, et de trois jours, en renouvellement, selon un déroulé pédagogique qui comprend des enseignements théoriques portant sur les attributions et moyens du CSE, dans les entreprises dotées d'une commission santé et sécurité ou non, comme les grandes catégories de risques professionnels.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la compétence des formateurs.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'INSTITUT DE FORMATION REGARD SOCIAL sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

NOTE AU CREFOP
AGREMENT ORGANISME FORMATION CSE
YGGDRASIL

COMITE REGIONAL DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION
PROFESSIONNELLES DU 7 DECEMBRE 2020

Demande en vue de l'inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité et présentée par **YGGDRASIL** sis 4 place Fontette à CAEN (14000)

I - ORGANISME

YGGDRASIL

N° Siret (du siège) : **824 225 070 00020**

N° d'organisme de formation (du siège) : **28 14 03 147 14**

Code NAF : **8559A**

Adresse : **4 place Fontette 14000 CAEN**

Associées : **Mmes Stéphanie GRIMOULT et Valérie LEVESQUE**

II – PROGRAMMES ET FORMATEURS

YGGDRASIL, sollicite son inscription sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.

Les trois formatrices ont toutes une expérience professionnelle dans les domaines de la qualité de vie au travail, la santé et les ressources humaines.

Mme Stéphanie GRIMOULT, associée, a occupé un poste de formatrice des métiers de l'hôtellerie, dans le cadre duquel elle formait les stagiaires de la formation professionnelle ou en reconversion aux risques psycho sociaux, comme à la gestion des risques électrique, troubles musculo squelettiques...

Mme Valérie LEVESQUE, associée, est diplômée en ergonomie (Master 1 au CNAM de Caen) et a occupé à partir de 2010, des postes d'animatrice puis responsable QSE (CCI de Strasbourg-AERA SA (67), RELAXaction (14).

Mme Christelle BINIC a été chargée de l'animation des réunions de CHCST, de la création du document unique d'évaluation des risques et de la mise en place de la cellule de veille des risques RPS au sein du Groupe SNI Plaine Normande durant dix années.

Cet organisme propose un programme de formation initiale de 5 jours selon un déroulé pédagogique qui comprend des enseignements théoriques portant sur les grandes catégories de risques professionnels.

Les formations sont dispensées en inter-entreprise.

III – AVIS DU DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONSOMMATION, DE LA CONCURRENCE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

L'instruction du dossier a permis de mettre en évidence :

- la capacité de l'organisme à structurer une offre de formation en matière de santé/sécurité ;
- la pertinence des supports proposés ;
- la compétence des formatrices.

Par ces motifs, le DIRECCTE émet un **avis favorable** à l'inscription d'YGGDRASIL sur la liste des organismes habilités à dispenser la formation des représentants du personnel des comités sociaux et économiques en matière de santé et de sécurité.